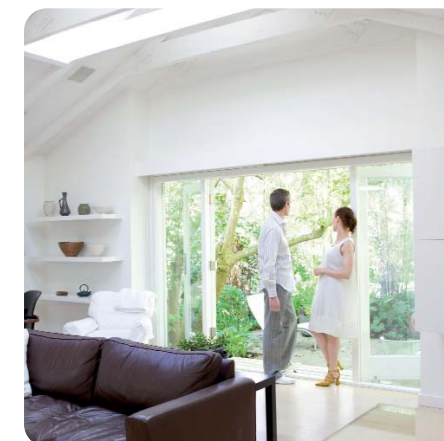




Placoplatre est membre actif
du collectif Isolons la terre
contre le CO₂

www.isolonslaterre.org



L'Assistance Technique est à votre écoute

N° Indigo 0 825 023 023
0,15 € TTC / MN

Document imprimé sur papier certifié PEFC issu de forêts gérées durablement par imprimeur



Placoplatre

S.A. au capital de 10 000 000 €
R.C.S. Nanterre 729 800 706

34, avenue Franklin Roosevelt
92282 Suresnes Cedex

www.toutplaco.com
www.placo.fr





Pensons air pur

Activ'Air[®] de Placo[®],
Entrons dans un nouvel air pur ...



Qualité de l'air intérieur : les enjeux pour la santé

➔ Le saviez-vous ?

- Nous passons **85 %** de notre temps dans des espaces clos : à la maison, au travail, à l'école...
- Nous respirons de 8 000 à 12 000 litres d'air par jour, soit environ **10 à 15 kg d'air !**

➔ L'air, c'est essentiel !

Une bonne qualité de l'air est primordiale dans les bâtiments. En effet, un air sain permet d'améliorer le confort et le bien-être des occupants.

La qualité de l'air intérieur a un impact direct sur la santé des habitants. Un air pur réduit le développement des allergies ou d'asthme, en particulier chez les enfants et les adolescents plus sensibles à la qualité de l'air que les adultes.

➔ D'où viennent les polluants de l'air intérieur et quels sont-ils ?

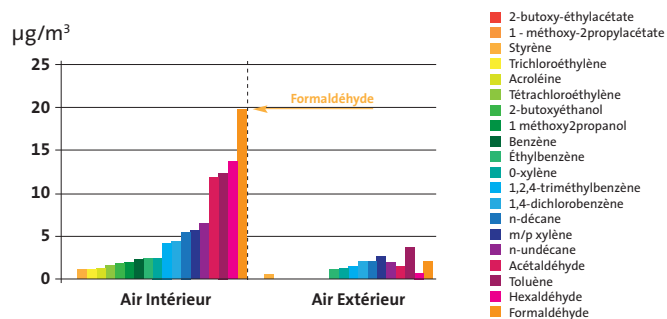
Certains types de chauffages peuvent relâcher des polluants dans l'air intérieur, ainsi que certains matériaux de construction et certains produits de finition, des meubles mais aussi de l'activité humaine (produits d'entretien utilisés, fumée de cigarette...).

Ces polluants peuvent être de différents types : physiques, chimiques, bactériologiques... Cependant les polluants dits "COV⁽¹⁾" pour Composés Organiques Volatils sont les plus importants car ils peuvent être jusqu'à **15 fois plus présents** dans l'air intérieur que dans l'air extérieur.

(source : OQAI*)

Dans la famille des COV⁽¹⁾, le formaldéhyde, déclaré cancérigène par l'Organisation Mondiale de la Santé, peut être lui aussi jusqu'à 15 fois plus présent à l'intérieur qu'à l'extérieur et ce, été comme hiver. Selon les études récentes de l'OQAI*, **85% des bâtiments** présentent une concentration supérieure au seuil de 10 µg/m³ d'air de formaldéhyde avec 20 µg/m³ d'air en moyenne et des valeurs jusqu'à 80 µg/m³ !

Concentrations médianes de COV⁽¹⁾ présents dans l'air



Source : Étude habitat de l'Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur (OQAI)



Dans les logements, la concentration en COV⁽¹⁾ peut dépasser les 50 microgrammes/m³ alors que la valeur de référence recommandée est de 10 microgrammes/m³ dans l'air intérieur.

➔ Comment améliorer la qualité de l'air intérieur ?

- En choisissant des matériaux peu émissifs
- En aérant les bâtiments
- En utilisant des produits qui absorbent les COV⁽¹⁾

➔ La qualité de l'air vue par les Français⁽²⁾

- **80 %** des français se sentent concernés par la qualité de l'air.
- **93 %** des Français estiment que la qualité de l'air intérieur est importante dans la construction de leur maison.

Plus d'information sur www.placo.fr espace qualité de l'air intérieur.

* Étude habitat de l'Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur

(1) COV : Composés Organiques Volatils - famille des aldéhydes

(2) Enquête Placoplatre, réalisée par Marketis Link auprès de 500 particuliers en 2011



Informations réglementaires et décrets sur la qualité de l'air

Dans le cadre du Grenelle de l'Environnement et suite aux initiatives de l'Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur, une attention spécifique est portée sur l'air intérieur depuis 2011. En particulier sur l'air des bâtiments accueillant des enfants et des adolescents plus sensibles à sa dégradation. Ces bâtiments seront donc les premiers à devoir se mettre aux normes de cette nouvelle réglementation.

Plusieurs arrêtés sont parus et entrent au fur et à mesure en application :

- **L'étiquetage des produits de construction**
- **La surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public**
- **Les valeurs-guides pour l'air intérieur pour le formaldéhyde et le benzène.**

➔ A savoir sur l'étiquetage sanitaire des produits de construction

Arrêté du 19/04/11 relatif à l'étiquetage des produits de construction sur leurs émissions de polluants volatils

Dates d'application :

1^{er} janvier 2012
pour les produits mis sur le marché
pour la première fois



1^{er} septembre 2013
pour tous les autres produits

Les produits concernés par l'étiquetage obligatoire sont :

- **les produits de construction ou de revêtement des murs, sols ou plafonds employés à l'intérieur des locaux**
- **les produits utilisés pour leur incorporation ou leur application (isolants, sous-couches, vernis, colles, adhésifs, etc.).**

L'étiquetage n'est pas obligatoire pour les produits composés exclusivement de verre non traité ou de métal non traité, ni aux produits de serrure, ferrure ou de visserie.

Les émissions de ces produits sont mesurées pour chaque COV et pour le total. Des taux de concentration maximum pour chaque substance sont fixés, la classe attribuée au produit correspond à la classe la plus pénalisante obtenue parmi les substances ou le Total COV.

Classes	A+	A	B	C
Formaldéhyde	< 10	< 60	< 120	> 120
Acétaldéhyde	< 200	< 300	< 400	> 400
Toluène	< 300	< 450	< 600	> 600
Tétrachloroéthylène	< 250	< 350	< 500	> 500
Xylène	< 200	< 300	< 400	> 400
1, 2, 4 - Triméthylbenzène	< 1000	< 1500	< 2000	> 2000
1, 4 - Dichlorobenzène	< 60	< 90	< 120	> 120
Éthylbenzène	< 750	< 1000	< 1500	> 1500
2 - Butoxyéthanol	< 1000	< 1500	< 2000	> 2000
Styrène	< 250	< 350	< 500	> 500
COVT (Total COV)	< 1000	< 1500	< 2000	> 2000



L'étiquette est apposée sur le produit ou l'emballage avec le texte obligatoire d'accompagnement ci-contre :

“*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)”.

➔ A savoir sur la surveillance de la qualité de l'air des locaux

Décret du 2/12/11 : impose à présent la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public & décret du 5/01/12 : l'évaluation des moyens d'aération et la mesure des polluants effectuée au titre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur de certains établissements recevant du public.

L'entrée en vigueur des décrets est progressive, par type de bâtiment, à partir du 1^{er} janvier 2015 et au plus tard au 1^{er} janvier 2023 (voir tableau ci-dessous pour les bâtiments scolaires et de petite enfance). Dans l'hypothèse où les mesures révéleraient des concentrations supérieures aux valeurs guides, le **propriétaire ou l'exploitant devra engager à ses frais une expertise** pour déterminer les causes du problème et prendre les mesures correctives adéquates.

Date de mise en place maximum de la surveillance périodique	1 ^{er} janvier 2015	1 ^{er} janvier 2018	1 ^{er} janvier 2020
Bâtiment visé	Etablissements d'accueil collectif d'enfants de moins de six ans et les écoles maternelles	Ecoles élémentaires	Etablissements d'enseignement ou de formation professionnelle du second degré Accueils de loisirs

Pour les établissements ouverts au public après ces dates, la première surveillance périodique devra être effectuée au plus tard au 31 décembre de l'année civile suivant l'ouverture de l'établissement.

➔ A savoir sur les valeurs guides pour l'air intérieur

Décret du 2/12/11 : détermine des valeurs-guides pour l'air intérieur pour le formaldéhyde et le benzène.

Entrée en vigueur progressive, par type de bâtiment, à partir du 1^{er} janvier 2013 et au plus tard au 1^{er} janvier 2023. D'après le décret, "on entend par "valeur-guide pour l'air intérieur" un niveau de concentration de polluants dans l'air intérieur fixé, pour un espace clos donné, dans le but d'éviter, de prévenir ou de réduire les **effets nocifs sur la santé humaine**, à atteindre, dans la mesure du possible, dans un délai donné." (Art. R. 221-29 II du Code de l'environnement)

Extrait de l'article R. 221-29

Substance	Valeur-guide pour l'air intérieur	
Formaldéhyde	30 µg/m³ pour une exposition de longue durée à compter du 1 ^{er} janvier 2015	10 µg/m³ pour une exposition de longue durée à compter du 1 ^{er} janvier 2023
Benzène	5 µg/m³ pour une exposition de longue durée à compter du 1 ^{er} janvier 2013	2 µg/m³ pour une exposition de longue durée à compter du 1 ^{er} janvier 2016



Face à la dégradation de la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments et à ses impacts sur la santé des occupants, Placo® agit avec la technologie exclusive Activ'Air® ! Une technologie innovante et exclusive qui élimine jusqu'à 80 % des principaux COV⁽¹⁾, présents dans l'air intérieur.

La Technologie Activ'Air® de Placo®

> Qu'est-ce que la technologie Activ'Air® ?



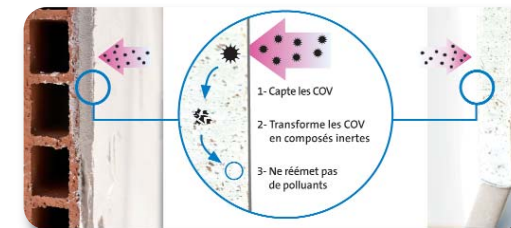
Née après 2 ans de recherche, Activ'Air® est une technologie efficace, pérenne et déclinable sur de nombreux produits Placo®. Elle utilise un composant spécifique qui n'a aucun impact sur l'environnement, la santé ou la recyclabilité des produits⁽²⁾.

Activ'Air® capte et transforme en un composé inerte jusqu'à 80 % des principaux COV⁽¹⁾. L'additif Activ'Air® crée une réaction chimique avec les aldéhydes, en priorité le formaldéhyde, et les transforme en composés inertes sans réémission dans l'air intérieur. **Tout aldéhyde est ainsi éliminé au contact de la technologie Activ'Air®.**

> Les + Activ'Air® ?

- Activ'Air® élimine jusqu'à 80 % des COV⁽¹⁾
- Une efficacité durable prouvée en laboratoire même après finitions⁽³⁾
- Actif 50 ans minimum⁽⁴⁾

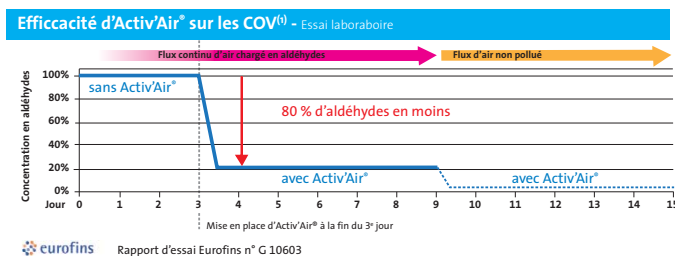
Le principe de la technologie Activ'Air® sur les COV⁽¹⁾



(1) COV : Composés Organiques Volatils - famille des aldéhydes. (2) La substance de ce composant n'est pas répertoriée par la directive 67/548CE sur la classification et l'étiquetage des substances dangereuses. (3) Finitions poreuses peinture ou papier peint ainsi que finitions usuelles de type : peinture acrylique, vinylique avec ou sans toile de verre. (4) Estimation à partir de simulations menées par le Centre de Recherche Placoplatre.

Une efficacité prouvée en laboratoire...

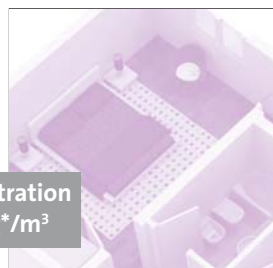
- ➔ Les produits bénéficiant de la technologie Activ'Air® sont testés par le **CSTB ou EUROFINS** afin de vérifier leur non émission, ils sont donc étiquetés **A+**.
- ➔ Des simulations menées par le centre de recherche Placoplatre démontrent que le **procédé Activ'Air® resterait actif pendant une durée minimum de 50 ans**.
- ➔ Les qualités et performances des produits sont garanties par un **contrôle très rigoureux** de la teneur en composant Activ'Air® lors de la fabrication.



... et validée en conditions réelles

Afin de montrer la performance dans des conditions plus proches d'une situation réelle, un test a été réalisé au Centre de Recherche Placoplatre pour comparer les concentrations de formaldéhyde dans 2 pièces identiques, une en plaque standard, neutre sur la qualité de l'air, et l'autre en plaque bénéficiant de la technologie Activ'Air® (en murs uniquement).

Chambre en plaque standard



Chambre en plaque Activ'Air®



- ➔ **Les résultats sont sans appel :**
- Effet immédiat
 - Efficacité jusqu'à 80 % des COV éliminés
 - Performances pérennes

* Concentration de formaldéhyde

(1) COV : Composés Organiques Volatils - famille des aldéhydes.

Grâce à la technologie Activ'Air®, Placo® purifie l'air intérieur.
Un air sain, nous sommes tous concernés !





Les solutions Activ'Air®

- ➔ Améliorent la qualité de l'air
- ➔ Se déclinent sur tous les ouvrages et toutes les applications
- ➔ Sont facilement identifiables grâce à leur couleur blanche



Les solutions Placo® permettent de réaliser tous les ouvrages à l'intérieur des bâtiments : maisons, appartements, crèches, établissements scolaires, bâtiments hospitaliers, bureaux...

Les solutions d'aménagement permettent de réaliser facilement tout type d'ouvrage :



- Cloisons et doublages sur ossature Placostil® avec des performances à la carte en plus de la technologie Activ'Air® : isolation acoustique, résistance aux chocs, résistance à l'humidité, résistance au feu.



- Complexes de doublage avec isolant en polystyrène pour isoler thermiquement les parois.



- Plafonds sur ossature Placostil® avec des performances adaptées : plaques à 4 bords amincis pour une finition soignée, plaques à perforations carrées esthétiques et acoustiques, dalles de plafond lisses ou perforées.



- Solution de finitions plâtre pour murs en brique ou en béton cellulaire.

A SAVOIR

92% des particuliers déclarent trouver la technologie Activ'Air® intéressante*

77% des particuliers sont prêts à utiliser des produits intégrant Activ'Air®*

* Enquête Placoplatre, réalisée par Marketis Link auprès de 500 particuliers en 2011

		PLAQUES					DOUBLAGES			PLAFONDS				PLÂTRE
		Placo® Activ'Air® BA 13	Placo Impact Activ'Air® BA 13	Placo Impact Activ'Air® Marine BA 13	Placoplatre® BA 25 Activ'Air®	Placo® Duo'Tech® 25 Activ'Air®	Placomur® Ultra 32 Activ'Air®	Doublissimo® 30 Placo Impact Activ'Air®	Doublissimo® 32 Placo Impact Activ'Air®	Placo® Activ'Air® SP 13	Gyptone® Activ'Air® Quattro 41 (plaques)	Dalles Gyptone® Activ'Air® Base 31	Dalles Gyptone® Activ'Air® Quattro 20	Lutèce Air'Pur®
MAISON	Cloisons	✓	 	  	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Murs	✓	 	  	-	-		-	-	-	-	-	-	
	Plafonds	✓	-	-	-	-	-	-	-		 		 	
CRÈCHE / ÉCOLE	Cloisons	✓	 	  	 	 	-	-	-	-	-	-	-	
	Murs	✓	 	  	 	 	-	 	 	-	-	-	-	
	Plafonds	✓	-	-	-	-	-	-	-		 		 	
AUTRES ERP*	Cloisons	✓	 	  	 	 	-	-	-	-	-	-	-	
	Murs	✓	 	 	 	 	-	 	 	-	-	-	-	
	Plafonds	✓	-	-	-	-	-	-	-		 		 	

* Etablissement recevant du public

Sans performance
complémentaire :



Performances
complémentaires :



solutions
Activ'Air®

Les solutions
Activ'Air®



- > Cloisons et doublages sur ossature
- > Complexes de doublage
- > Plafonds
- > Plâtre

➔ Placo® Activ'Air® BA 13

Plaque de plâtre Activ'Air® polyvalente de 12,5 mm d'épaisseur.

Destination : tous bâtiments d'habitation et tertiaires, en particulier crèches, écoles maternelles et primaires, bureaux et commerces.

+ Produit

- Facile et rapide à mettre en œuvre
- Facilement identifiable grâce à son carton blanc
- Répond à l'ensemble des exigences des bâtiments non résidentiels



Qualité de l'air

Environnement préservé

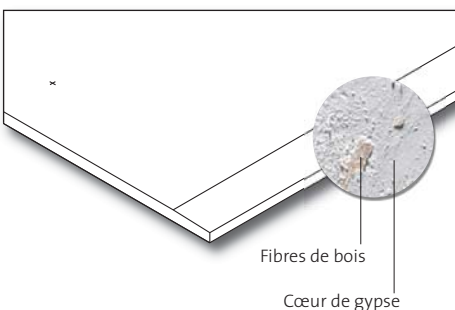
➔ Placo Impact Activ'Air® BA 13

Plaque de plâtre et bois 3 en 1 : Activ'Air®, très haute résistance et acoustique de 12,5 mm d'épaisseur.

Destination : bâtiments à ossature bois, tous les bâtiments scolaires (écoles, collèges, lycées et enseignement supérieur) et bâtiments nécessitant une très haute résistance aux chocs (hôpitaux psychiatriques) notamment en circulation.

+ Produit

- Très haute résistance aux chocs
- Haute isolation acoustique : jusqu'à 51 dB en cloison 98/48
- Fibre de bois incorporée



Qualité de l'air

Haute résistance

Isolation phonique

➔ Placoplatre® BA 25 Activ'Air®

Plaque de plâtre haute résistance aux chocs de 25 mm d'épaisseur.

Destination : pour tous les bâtiments de santé (hôpitaux, Ehpad), et pour les collèges, lycées, bureaux et les bâtiments de stockage.

+ Produit

- Gain de temps à la pose grâce au système mono parement en largeur 900
- Résistance au feu de EI 60 (sans protection complémentaire⁽¹⁾) à EI 120 en cloison
- Haute résistance aux chocs
- Sous Avis Technique global "Concept Hospitalier"



Qualité de l'air

Productivité chantier

Protection incendie

➔ Placo® Duo'Tech® 25 Activ'Air®

Plaque de plâtre hautes performances acoustiques et résistante aux chocs de 25 mm d'épaisseur.

Destination : pour tous les bâtiments de santé (hôpitaux, Ehpad), et pour les hôtels, collèges, lycées, bureaux, cinémas, bâtiments de culture et loisirs.

+ Produit

- Très hautes performances acoustiques : jusqu'à 57 dB en cloison 98/48
- Gain de temps à la pose grâce au système mono parement en largeur 900
- Résistance au feu EI 60 sans protection complémentaire⁽¹⁾



Qualité de l'air

Isolation phonique

Productivité chantier

(1) Joints horizontaux en vis-à-vis et boîtiers électriques non protégés

➔ Guide de choix complexe de doublage

- > Isolation par l'intérieur
- > Hauteur maxi sur un niveau donné : 4 m
- > Idéal en neuf
- > Réaction au feu B-s1,d0

Produit/Système	Performances	Epaisseur totale du doublage (mm)	103	113	123	133	143	153	163
		Ep. complexe (mm)	13+80	13+90	13+100	13+110	13+120	13+130	13+140
Placomur® Ultra 32 Activ'Air®	Thermique	R (m².K/W)	2,55	2,85	3,15	3,45	3,80	4,10	4,40
	Up* (W/m².K)		0,36	0,32	0,29	0,28	0,25	0,23	0,22
Doublissimo® 32 Placo Impact Activ'Air®	Thermique	R (m².K/W)	2,55	2,85	3,15	3,45	3,80	4,10	4,40
	Up* (W/m².K)		0,36	0,32	0,29	0,27	0,25	0,23	0,22
	Acoustique	Respecte les arrêtés du 25 avril 2003 sur la limitation du bruit dans les établissements d'enseignement (isolement de façade et/ou entre pièces)							
Doublissimo® 30 Placo Impact Activ'Air®	Thermique	R (m².K/W)	2,75	3,10	3,40	3,75	4,10	4,40	4,75
	Up* (W/m².K)		0,33	0,30	0,27	0,25	0,23	0,22	0,22
	Acoustique	Respecte les arrêtés du 25 avril 2003 sur la limitation du bruit dans les établissements d'enseignement (isolement de façade et/ou entre pièces)							

*Calculé sur mur béton de 16 cm

■ Recommandé pour les bâtiments RT 2012

(3) PSE : polystyrène expansé

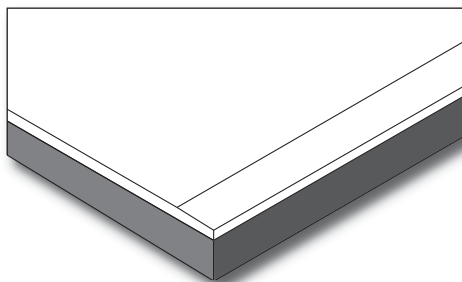
➔ Doublissimo® 32 Placo Impact Activ'Air®

Le nouveau standard de l'isolation thermo-acoustique. Doublage constitué de PSE graphité et élastifié de $\lambda = 0,032$ W/m.K, associé à une plaque de plâtre Placo Impact Activ'Air® BA 13.

Destination : idéal en logements collectifs et établissement recevant du public (ERP) en structure béton.

+ Produit

- Facile et rapide à mettre en œuvre
- Très hautes performances thermiques, jusqu'à $R = 4,40$: compatible RT 2012⁽¹⁾
- Permet de répondre à la NRA et aux labels Qualitel



⁽¹⁾ Selon l'épaisseur PSE et matériau de structure du bâtiment.

⁽²⁾ dans le respect du DTU 25.42.

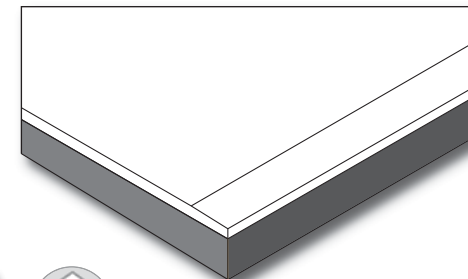
➔ Placomur® Ultra 32 Activ'Air®

Le nouveau standard de l'isolation thermique. Doublage constitué de PSE graphité de $\lambda = 0,032$ W/m.K, associé à une plaque de plâtre Placo® Activ'Air® BA 13.

Destination : idéal en logement individuels, en structure parpaing ou brique.

+ Produit

- Facile et rapide à mettre en œuvre
- Très hautes performances thermiques, jusqu'à $R = 4,40$: compatible RT 2012⁽¹⁾
- Solution étanche à l'air⁽²⁾
- Absence de pont thermique⁽²⁾



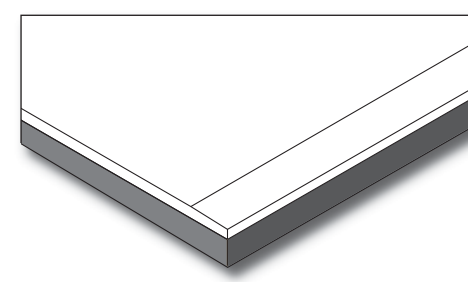
➔ Doublissimo® 30 Placo Impact Activ'Air®

Le haut de gamme de l'isolation thermo-acoustique. Doublage constitué de PSE graphité et élastifié de dernière génération de $\lambda = 0,030$ W/m.K, associé à une plaque de plâtre Placo Impact Activ'Air® BA 13.

Destination : idéal en logements collectifs et établissement recevant du public (ERP) en structure béton.

+ Produit

- Facile et rapide à mettre en œuvre
- Excellentes performances thermiques, jusqu'à $R = 4,75$: compatible RT 2012⁽¹⁾
- Permet de répondre à la NRA et aux labels Qualitel
- Gain de 1 cm d'épaisseur par rapport à un Doublissimo® 32



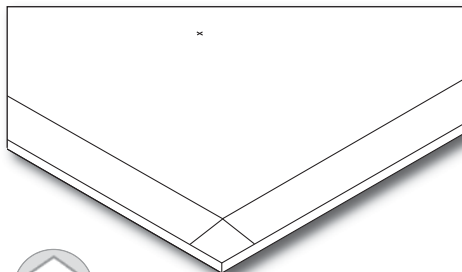
➔ Placo® Activ'Air® SP 13

La plaque de plâtre Activ'Air® Spéciale Plafond de 12,5 mm d'épaisseur avec 4 bords amincis.

Destination : plafond non démontable pour tous bâtiments d'habitation et tertiaires.

+ Produit

- Finition des joints simplifiée
- Facile et rapide à mettre en œuvre
- Facilement identifiable grâce à son carton blanc



Qualité de l'air



Finition simplifiée

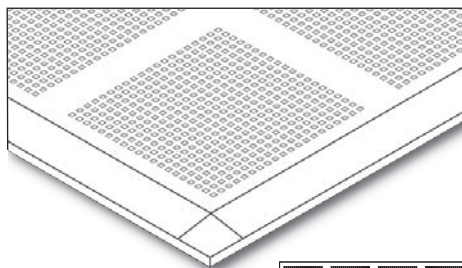
➔ Plaque Gyptone® Activ'Air® Quattro 41 SP 13

Plaque de plâtre perforée à 4 bords amincis de 12,5 mm d'épaisseur.

Destination : plafond non démontable pour tous bâtiments tertiaires et en circulation de logements collectifs.

+ Produit

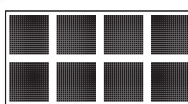
- 4 bords amincis pour une finition parfaite
- Absorption acoustique élevée
- Environnement préservé



Qualité de l'air



Absorption acoustique



Finition simplifiée

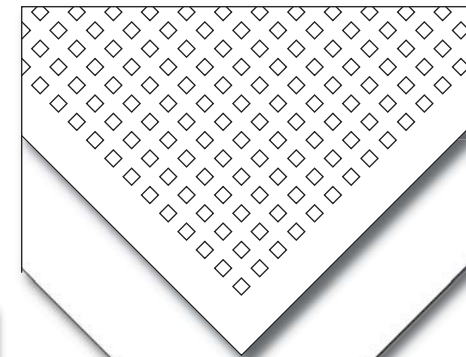
➔ Dalles Gyptone® Activ'Air® Base et Quattro 20

Dalles 600 x 600 mm revêtues d'une peinture blanche satinée mat. Existe en dalle perforée (Quattro 20) ou lisse (Base), à bords droits (A) ou décaissé (E15).

Destination : plafond démontable pour bâtiments scolaires, bureaux, établissements de santé...

+ Produit

- Haute valeur esthétique
- Absorption acoustique élevée (Quattro 20)
- Produit fini



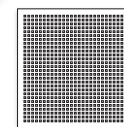
Qualité de l'air



Absorption acoustique



Isolation latérale



Bord A



Bord E15



➔ Plâtre Lutèce Air'Pur®

Plâtre allégé pour application manuelle ou projetée.

Destination : bâtiments d'habitation, crèches et écoles.
Finition plâtre pour murs intérieurs et plafonds sur différents supports. Un primaire peut être nécessaire.

+ Produit

- Rapide et simple à poser sur de nombreux supports
- Respecte l'environnement et l'habitat
- Haute qualité de finition



Qualité de l'air



Productivité chantier



Environnement préservé

Témoignages

➔ Bâtiment de santé

Nous recherchons toujours de meilleures solutions



Gilles Belvalette

"Les bâtiments de Santé ont des exigences réglementaires parmi les plus fortes tant sur le plan de l'accessibilité, que de la résistance mécanique des ouvrages, de l'isolation et désormais de la santé", résume Gilles Belvalette qui dirige une entreprise de plâtrerie/isolation dans l'Oise. Nous sommes donc constamment à la recherche de produits nouveaux répondant toujours mieux au cahier des charges pour faire la différence.

"L'aménagement de la Maison d'Accueil Spécialisée de Villers sous Erquy est un parfait exemple de cette démarche. Pour ce type d'établissement qui reçoit des personnes adultes dont la gravité des troubles nécessite un hébergement médico-social, la priorité est la résistance des ouvrages. Mais en proposant des parements en plaques Placo Impact Activ'Air®, nous avons encore renforcé la haute dureté des cloisons tout en leur apportant une meilleure isolation acoustique et une fonction active qui intéresse désormais tous les professionnels de la santé : l'amélioration de la qualité de l'air intérieur. C'est à la fois un plus pour les résidents, le personnel médical mais aussi une satisfaction et une motivation pour nous de participer à la résolution des problématiques santé du bâti d'aujourd'hui."



La Maison d'Accueil Spécialisée de Villers sous Erquy

Situé au cœur de la Picardie, le bâtiment dispose de 3700 m² de cloisons 98/48 en doubles parements Placo Impact Activ'Air® apportant très haute dureté, performance acoustique et amélioration de la qualité de l'air intérieur, grâce à sa fonction "Activ'Air" en plaques Placo Impact Activ'Air®.



Maître d'ouvrage :

Centre Hospitalier de Clermont

Maître d'œuvre :

Syndicat inter-hospitalier
de Clermont

Entreprise :

Gilles Belvalette SAS, 60871 Rieux

Tél. : 03 44 70 03 75

belvalette.sas@wanadoo.fr

La qualité de l'air intérieur est un problème crucial



Jean-Philippe Donzé

“Les maîtres d'ouvrage n'ont dans leur grande majorité pas encore le sentiment des dangers liés à la qualité de l'air intérieur”, estime Jean-Philippe Donzé qui dirige l'agence d'architecture nancéenne Mil Lieux. “Et pourtant, ce problème est crucial ! A la différence de la pollution extérieure, cette pollution de l'air intérieur est difficile à percevoir. Elle est invisible mais extrêmement pernicieuse et ses conséquences sont gravissimes sur les enfants : allergies, asthmes... jusqu'à générer des troubles cognitifs sur l'attention et le développement intellectuel. De plus, comme notre société est de plus en plus judiciarisée, je ne serais pas surpris qu'il y ait un jour un procès de la part de parents accusant la crèche ou l'école d'être à l'origine des allergies de leurs enfants”.

“Pour nous, la qualité de l'air fait donc partie intégrante de notre démarche développement durable. La vie d'un bâtiment est complexe et même si l'architecte est attentif à ne mettre en œuvre que des matériaux sains, il décide rarement du choix du mobilier et des produits d'entretien qui peuvent casser ce cercle vertueux en réémettant de nombreux composés organiques volatils. Alors quand on peut faire de la prévention en utilisant des produits qui combattent les COV tels les plaques Placo Impact Activ'Air®, il ne faut pas hésiter”.



La crèche multi-accueil de Yutz (57)

Fort d'une démarche développement durable et d'un label BBC, ce bâtiment de 1050 m² à ossature bois bénéficie de solutions privilégiant la qualité de l'air : membrane de type polyoléfine en couverture, revêtements de sol linoléum et peinture des murs intérieurs sans dégagement de COV et cloisons en plaques Placo Impact Activ'Air®.



Tous nos clients doivent profiter du progrès



“Notre crédo, c’est le cousu main et nous partons du principe que nos clients doivent profiter du progrès, quelque soit leur budget, quand cela concerne leur santé”. Cette profession de foi de Denis Arrivé, collaborateur associé du constructeur vendéen de maisons individuelle La Bocaine, se traduit aujourd’hui par une décision radicale : l’intégralité de leurs maisons est désormais revêtue d’un revêtement Lutèce Air Pur®. Un engagement croissant pour la construction durable qui s’appuie sur le choix de solutions constructives traditionnelles et leur maîtrise parfaite à travers la double accréditation NF Maison Individuelle et NF Maison Individuelle Démarche HQE®.

“Depuis 2008, nous nous concentrons sur l’isolation thermique et avons déjà produit plus de 200 maisons BBC effinergie, précise Denis Arrivé. Nous y arrivons très bien. Du coup, il nous a semblé logique d’aller plus loin en travaillant sur la qualité de l’air intérieur. Il s’agit d’une des grandes préoccupations environnementales du bâtiment. Elle touche déjà les nouveaux matériaux de construction qui doivent désormais afficher leur émission de polluants volatils sur une étiquette et les ERP tels les crèches et les écoles. Or, nous passons beaucoup plus de temps dans nos maisons et l’amélioration de la qualité de l’air y est donc fondamentale !

Si nous n’avions jusqu’ici pas de produits pour y répondre, nous avons pu essayer Lutèce Air Pur®, il y a un an et demi. Notre client est satisfait et après réflexions et études, nous venons de décider d’utiliser Lutèce Air Pur® dans toutes nos maisons.

Nos clients apprécient que nous soyons soucieux de la santé de leur famille. C’est un vrai atout qui renforce notre volonté de bien construire.”

Le constructeur de maison La Bocaine

Accrédité NF, puis NF Démarche HQE®, le constructeur La Bocaine crée tous les ans une moyenne de 120 à 140 maisons sur mesure dans un rayon de 80 km autour de la ville Les Herbiers, touchant en partie les départements 44, 49, 79 et la côte vendéenne. S’appuyant sur un bureau d’études de 6 personnes et des entreprises de pose partageant les mêmes valeurs, le constructeur, présidé par Denis Paquereau a, depuis 33 ans, le souci permanent de bien construire en se basant sur la certification et les évolutions de la technique et des réglementations.

La Bocaine - 13, avenue de l’Arborescente • 85500 Les Herbiers / Tél : 02 51 66 92 24 / www.labocaine.com

